

# RUE DES FLEURS

Délégation de riverains  
20 mai 2016



# PARTICIPANTS

- Brigitte Ludig.
- Betty Ramassany.
- Karine Guyon.
- Bénédicte Noirot.
- Geneviève et Jean-Jacques Eppinger.
- Claude Notter.
- Raymond Henrich.
- Bernard Wetzel.
- Paul Zemb.
  
- Conseillers techniques
- Béatrice Tessier , Police municipale
  
- Animation
- Michel Pochon



# OBJECTIFS

## ASSURER LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS. RÉDUIRE LA VITESSE.

- La zone de convivialité placée sur l'ensemble des rues "Fleurs, collines, Soultz et Albert Treyer" qui aurait due avantager les riverains en réduisant les transits qui passaient normalement par la rue Wilson,  
la création d'un itinéraire partagé,  
se transforment en inconvénients dont voici les principaux:
  - Les transits font fi de cette interdiction à 20 km/h et les riverains qui roulent à cette vitesse sont pénalisés par la longueur des rues en ayant un régime moteur difficile à maintenir.
  - les stationnements anarchiques autorisés pénalisent lourdement les piétons et les poucettes qui se retrouvent face à la circulation malheureusement pas toujours disposée à leur laisser la priorité.
  - Ces stationnements ont aussi un impact sur les priorités à droite en masquant la visibilité d'un ensemble d'acteurs qui suivent le code de la route et d'autres pas.



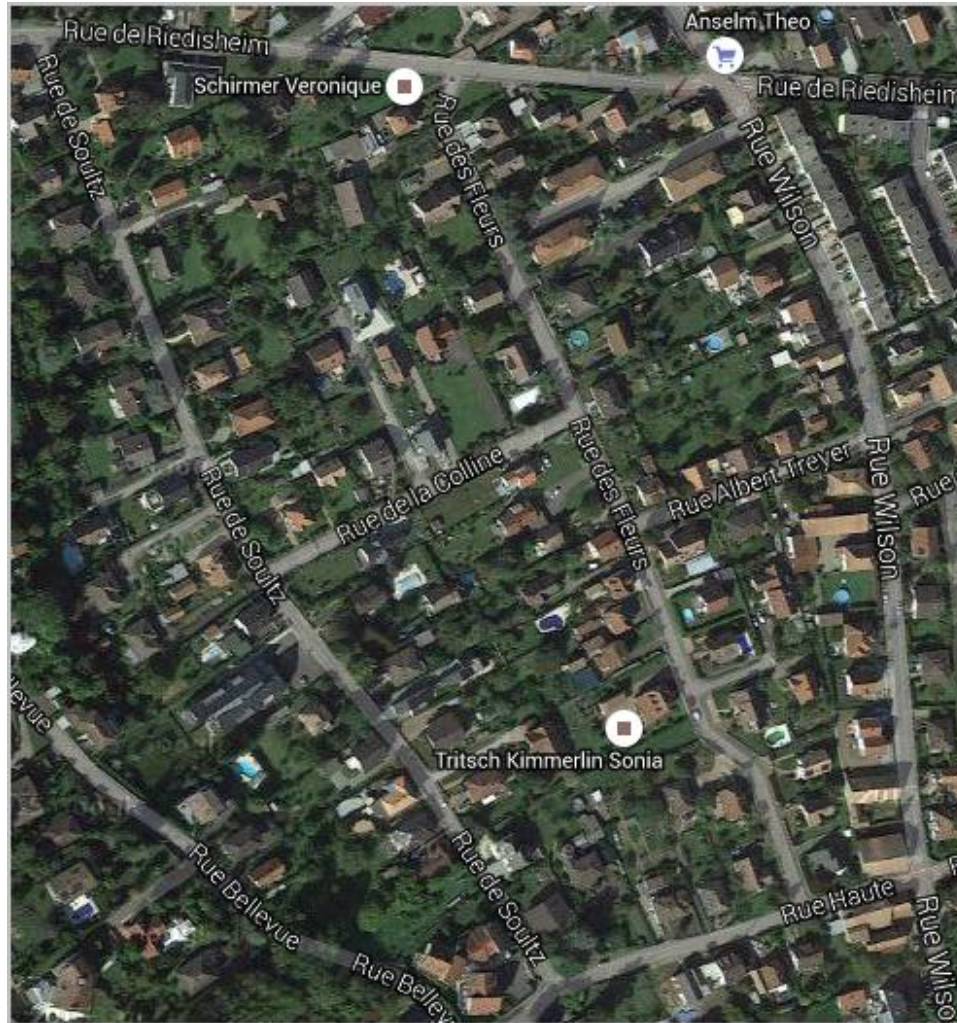
# PROPOSITIONS.

- Mettre l'ensemble de ces rues en zone 30.
- Tracer les limites de stationnement en partie sur les trottoirs pour assurer la sécurité des piétons mais aussi garantir la visibilité.
- Modifier les priorités des rues perpendiculaires à la rue des fleurs.
- Effacer les piétons peints au sol qui devraient inciter les automobilistes à ralentir mais qui au contraire place les piétons en danger.

Ces points sont présentés ci-après.



# LOCALISATION





## ZONE 30

Compte tenu de la longueur de cette rue et dans un souci d'homogénéiser la vitesse réglementée dans les quartiers.

La zone de convivialité est plutôt réservée aux petites rues sans trottoir.





## RÈGLEMENTATION DES EMPLACEMENTS DE PARKING.

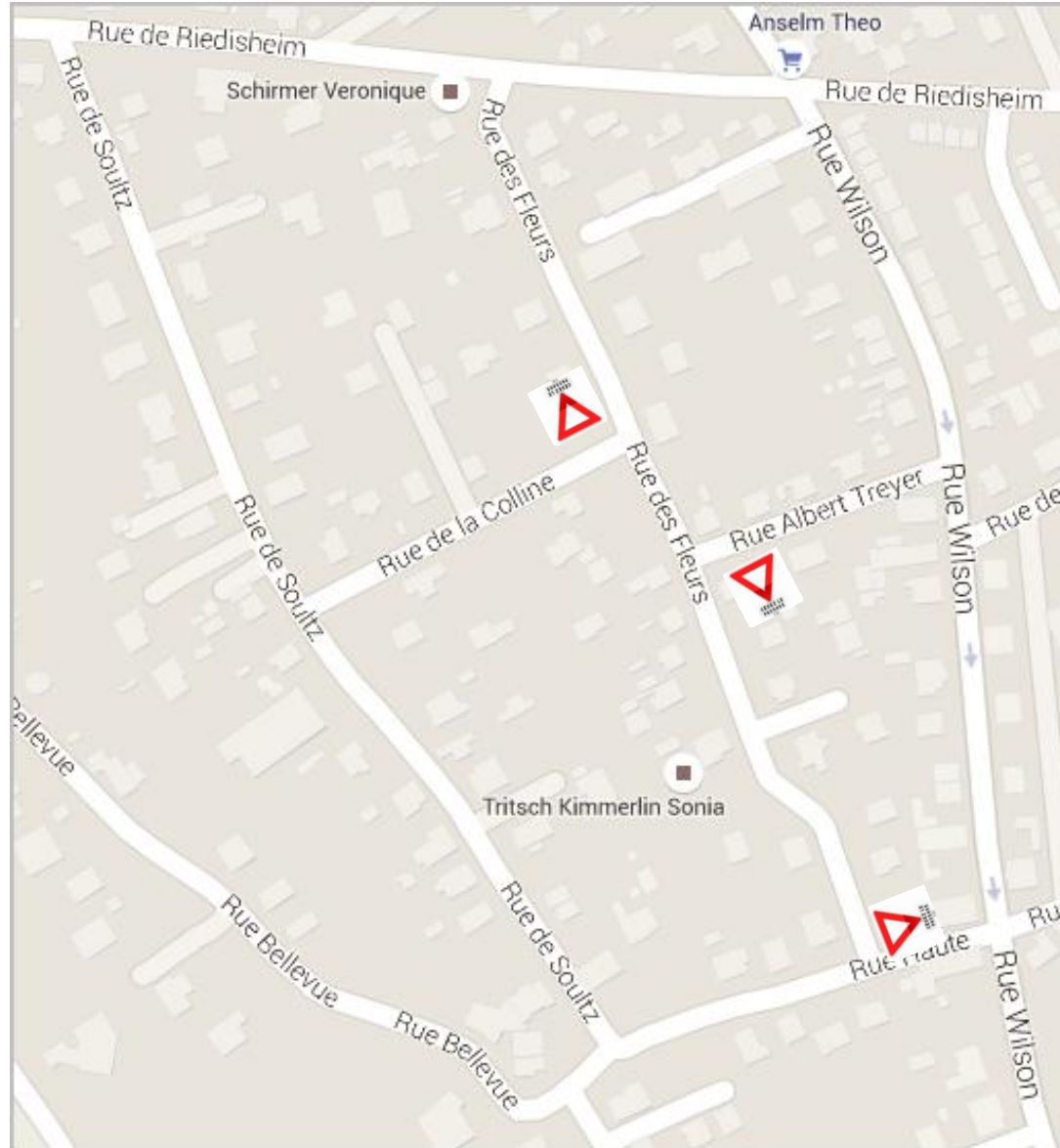
Les emplacements peuvent être formalisés par un trait blanc continu sur le trottoir et discontinu devant les entrées de garage ou des emplacements réglementaires mais d'un coût supérieur ainsi qu'en entretien.

Le trottoir fait 1,80 m et les emplacements empiéteront de 0,40m.

Cela évitera aussi le manque de visibilité aux intersections.

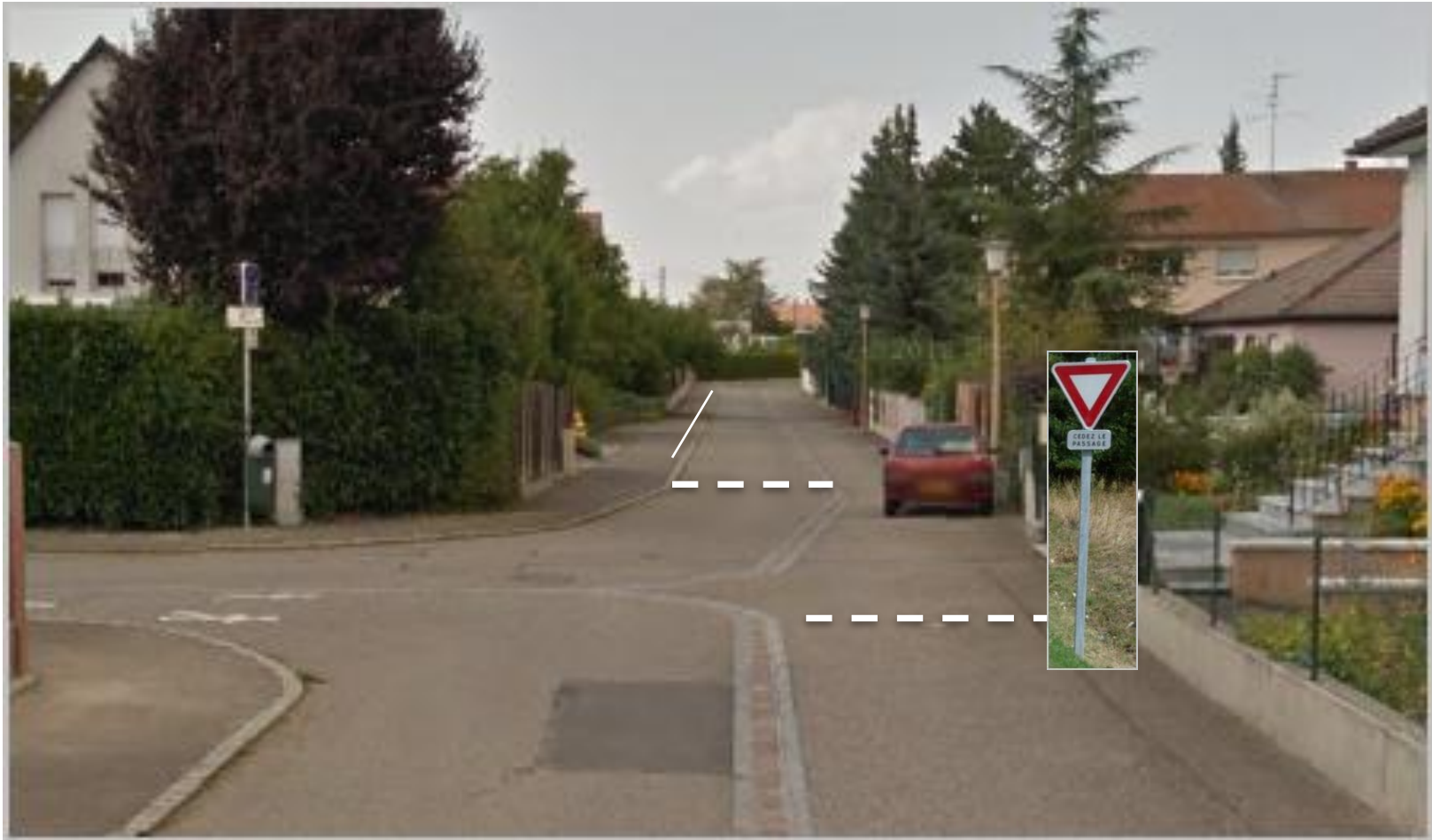


# LES PRIORITÉS DEMANDÉES





# LA RUE DES FLEURS CÈDE LA PRIORITÉ À LA RUE DES COLLINES.



# LA RUE DES FLEURS CÈDE LA PRIORITÉ À LA RUE TREYER.



# LA RUE HAUTE CÈDE LA PRIORITÉ À LA RUE DES FLEURS





## EFFACEMENT DES ICONES

Ces dessins sont placés sur la droite de la route juste à l'intersection de la rue Haute.

Ce marquage n'est visible qu'au dernier moment pour les automobilistes qui tournent à droite.



# ANALYSE SUR PLACE DE LA POLICE MUNICIPALE



- Zone 20, pas d'objection majeure de passer en zone 30 sauf l'obligation de repérer les emplacements de stationnement. Le marquage peut être un simple trait sur une partie du trottoir (tout en gardant un espace raisonnable pour la circulation des piétons) avec pointillés devant les entrées de garage ou des places identifiées mais d'un coût plus important avec l'entretien de la peinture.
- Rues prioritaires:  
Le fait de rendre des rues prioritaires dans ce genre de lotissement confère aux usagers un sentiment de priorité sécuritaire, certes à juste titre, mais qui rend encore plus dangereuses les intersections.
- Le transit:  
Les comptages n'ont pas révélé de grosse augmentation suite au passage en sens unique de la rue Wilson mais peuvent être affinés.



# DERNIERS COMPTAGES



**ELSI**  
 22, Avenue Gustave Eiffel  
 33605 PESSAC  
 Tél : 05 57 26 14 89  
 Fax : 05 56 36 10 29

V85 = Vitesse Maxi. Exécutive  
 V15 = Vitesse Mini  
 PL = Ctte

Lieu de pose			
Ville ou route :	RIXHEIM		
Rue ou PR :	rue des Fleurs		
De :	rue Haute		
Vers :	rue de Riedisheim		
Poste sens 1 :		Poste sens 2 :	
Département :	68	Section :	789
		Indice :	0

Dates			
De pose :	lun. 21/03/2016		
Début d'analyse :	mar. 22/03/2016	Fin d'analyse :	lun. 28/03/2016

	Résultats			
	Sens 1		Sens 2	
	VL	PL	VL	PL
Total Campagne	269	9	888	12
Trafic moyen/jour	38	1	127	2
Vitesse moyenne	17 Km/h	15 Km/h	21 Km/h	17 Km/h
V85	28 Km/h	27 Km/h	36 Km/h	27 Km/h
V15	5 Km/h	3 Km/h	6 Km/h	5 Km/h

Sens 1: 269  
 pour une semaine

Sens 2: 888  
 pour une semaine

Le trafic est concentré  
 sur les heures de  
 sortie du collège



Merci de votre *Attention*

